Déclaration liminaire au CTL du 05 09 2017 : ASR 2018.

Monsieur le Président,

Ce nouveau gouvernement est bel et bien dans le prolongement du précédent. En effet, la Fonction Publique et ses agent-e-s semblent bien, une nouvelle fois, et dans la continuité des précédentes décennies devoir endosser la responsabilité de la dette publique.

Dans ce fameux programme figure en bonne place une nouvelle mesure de diminution des effectifs de la Fonction Publique à hauteur de 120.000 suppressions d'emplois, dont 50.000 pour la FPE, auquel s'ajoute désormais la hausse de la CSG, le gel du point d'indice et la remise en place du jour de carence ! Et PPCR, «en marche».. arrière!

La DGFiP devrait donc encore, selon toute probabilité, contribuer à hauteur de 25 à 30.000 suppressions d'emplois !

Pour le gouvernement en place, Bercy continue donc de figurer au rang des ministères non prioritaires.

S'il existe des emplois publics, c'est bien qu'il existe des missions de service public. Si la DGFiP dispose dans le programme 156 d'un volant d'emplois publics, c'est qu'elle est en charge de missions qui relèvent de la puissance publique, régalienne par nature.

Aujourd'hui, la DGFiP ne perd pas de missions, même si le cadre législatif et réglementaire a ouvert les portes à une forme de privatisation et

que
l’externalisation nous guette. La charge de travail par agent ne cesse
d’augmenter, dans ce cadre, vouloir continuer de supprimer des emplois à la
DGFiP, sans autre forme de procédé et dans une approche purement
comptable, relève donc du pur dogmatisme.
Défendre le service public et les agents de la DGFiP passe d’abord par la
dénonciation de cet état de fait.
Il semblerait essentiel plutôt que de poursuivre cette fuite en avant que la
DGFiP fasse un bilan de dix ans de réorganisations continues. La DGFIP doit
mesurer les conséquences de son démantèlement et ses impacts sur les
conditions d’exercice des missions, son organisation territoriale et sur la
situation des personnels (doctrines d’emplois, déroulement de carrière,
technicité, qualifications).

Les réformes passées ont démontré leurs effets néfastes sur la DGFIP, c’est
pourquoi, Solidaires Finances Publiques réitère sa demande d’un bilan sur l’état de nos missions et l’ouverture d’un espace d’échanges et de négociations.
La réforme permanente des structures et de la répartition des missions entre
« front -office» et « back-office », la spécialisation et les travaux de masse, la
concentration/centralisation constituent une des causes des maux dont
souffrent les agent-e-s de la DGFiP aujourd’hui.
Nous insisterons donc à nouveau sur le fait que le Directeur général n’impose
aucune restructuration aux directeurs locaux et nous vous demandons d’y
renoncer.
Solidaires Finances Publiques s’attache avec persévérance à permettre aux agents d’exercer leurs missions de service public partout sur le territoire, de manière physique et directe en cohérence avec les demandes et les besoins du public et des

collectivités locales et cela dans le respect de leurs droits et garanties.
Elle conduit cette démarche dans un contexte d'austérité qui met à mal à la
fois les missions et les conditions de vie au travail des collègues. Notre action
doit donc viser la mobilisation générale des personnels afin de faire aboutir
leurs légitimes revendications. Depuis plusieurs années l'adaptation de
l'administration locale des finances n'a eu de cesse de détruire les collectifs
de travail en réduisant l'accès au service public des finances sous prétexte
de dématérialisation à outrance.
Solidaires Finances Publiques demande que le CHSCT se prononce
et donne un avis sur chaque fiche d'impact et réorganisation
envisagée avant présentation au CTL.
Toutes ces actions ont bien pour but de réduire le nombre de services, à
présent exsangue de personnels. Elles permettront de constituer des unités
de taille supérieure, mais pour combien de temps ? Et dans le même temps,
vous oubliez de le souligner, des unités de taille i
fragilisées. (cf. trésoreries spécialisées)
Elles n'ont qu'une seule finalité, absorber les supp
d'emplois passées et à venir.

"Tout organisme social qui doit se réformer le fait plus fa
additions que par soustractions." Alfred Sauvy